

L'immigration comme source de main-d'œuvre

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 22 juin 2022

L'immigration a toujours joué un rôle déterminant dans la disponibilité de la main-d'œuvre au Canada. Or, dans un contexte où le nombre de postes vacants à la fin de 2021 était 80 % plus élevé qu'avant la pandémie de COVID-19, et compte tenu du vieillissement de la population en âge de travailler, des niveaux élevés d'immigration joueront un rôle encore plus crucial pour le marché du travail.

Une nouvelle présentation diffusée aujourd'hui, « [De la recherche aux connaissances : L'immigration comme source de main-d'œuvre](#) », fait état des observations tirées de la recherche sur la contribution de l'immigration à la résolution des problèmes liés à la disponibilité de la main-d'œuvre au cours des dernières décennies, afin d'aider à la compréhension des pénuries de main-d'œuvre actuelles et de l'éventuel rôle des immigrants pour combler les besoins actuels en matière de main-d'œuvre.

Les immigrants viennent combler les pénuries de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs

Au cours des années 2010, les travailleurs immigrants ont été à l'origine de 84 % de la croissance de la population active totale et de 55 % de la croissance observée dans les emplois hautement spécialisés et moyennement spécialisés, et ils ont permis de contrebalancer la baisse enregistrée dans les emplois peu spécialisés parmi les travailleurs nés au Canada.

Depuis 2010, la part d'immigrants nouveaux et récents a enregistré la hausse la plus marquée dans le transport et l'entreposage, dans les services professionnels ainsi que dans les services d'hébergement et de restauration. En 2021, les immigrants récents (au Canada depuis 10 ans ou moins) représentaient 8 % de l'ensemble de la population active occupée, mais représentaient 13 % des employés du secteur des services d'hébergement et de restauration, 11 % de ceux du secteur des services professionnels et 10 % de ceux des secteurs de la fabrication et du transport.

La situation sur le marché du travail des nouveaux immigrants s'améliore

Les résultats sur le marché du travail des immigrants récents se sont considérablement améliorés au cours des années qui ont précédé la pandémie. Depuis le début des années 2010, les immigrants récents faisant partie du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans) ont connu une croissance plus rapide de leur taux d'emploi par rapport à leurs homologues nés au Canada — une augmentation de 8 points de pourcentage de 2010 à 2021, comparativement à une augmentation de 2 points de pourcentage chez les travailleurs nés au Canada. En 2021, le taux d'emploi était de 77 % chez les immigrants récents, de 81 % chez les immigrants de longue date et de 84 % chez les personnes nées au Canada.

On a également constaté une augmentation constante des revenus initiaux des nouveaux immigrants économiques. Les revenus gagnés au cours de la première année complète ont augmenté de 39 % chez les immigrants économiques entre les cohortes d'entrée de 2010 et de 2018, ce qui a entraîné une augmentation globale de 35 % pour tous les nouveaux immigrants. La croissance des revenus était également importante chez les immigrants de la catégorie du regroupement familial (27 %). Les revenus annuels moyens des réfugiés ont augmenté de 9 % au cours de cette période.

La sous-utilisation des compétences demeure un problème

Bien que les résultats économiques des immigrants récents se soient améliorés, d'importants défis liés à l'utilisation de leurs compétences perdurent. De 2001 à 2016, le pourcentage d'immigrants récents ayant fait des études universitaires qui occupent des emplois requérant un diplôme universitaire a diminué, passant de 46 % à 38 %. En comparaison, le pourcentage de travailleurs occupant des emplois requérant un diplôme universitaire est demeuré près de 60 % chez les jeunes (25 à 34 ans) travailleurs nés au Canada titulaires d'au moins un baccalauréat.



Les travailleurs étrangers temporaires et les étudiants étrangers font désormais partie intégrante de la population active

Le Canada compte de plus en plus sur les travailleurs étrangers temporaires pour combler les besoins en matière de main-d'œuvre. Le nombre de travailleurs étrangers temporaires (titulaires de permis de travail en date du 31 décembre de chaque année) a été multiplié par sept, passant de 111 000 en 2000 à 777 000 en 2021. La part des travailleurs étrangers temporaires parmi tous les travailleurs ayant des revenus T4 est passée de 2 % en 2010 à 4 % en 2019, et elle était particulièrement élevée dans certains des secteurs moins spécialisés en 2019, comme l'agriculture (15 %); les services d'hébergement et de restauration (10 %); ainsi que les services administratifs, les services de soutien et les services de gestion des déchets et services d'assainissement (10 %). Les travailleurs étrangers temporaires étaient également surreprésentés dans certaines industries plus spécialisées, comme le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques (6 %), et les industries de l'information et de la culture (5 %).

De 2000 à 2019, le nombre d'étudiants étrangers ayant des revenus déclarés sur un feuillet T4 est passé de 22 000 à 354 000. La hausse est attribuable à la fois à l'augmentation du nombre d'étudiants étrangers et à l'augmentation du taux d'activité de ceux-ci (passant de 18 % à 50 %). Les augmentations étaient particulièrement importantes au chapitre de l'enseignement postsecondaire non universitaire, où le taux d'activité est passé de 7 % à 58 %, et le nombre de participants est passé de 3 000 à 173 000.

Transition vers la résidence permanente

Les travailleurs étrangers temporaires et les étudiants étrangers sont de plus en plus nombreux à passer à la résidence permanente. Environ 25 % des travailleurs étrangers temporaires qui sont arrivés au Canada à la fin des années 2000 et au début des années 2010 sont devenus résidents permanents dans les cinq ans suivant l'obtention de leur premier permis de travail, comparativement au taux de 18 % parmi ceux qui sont arrivés au début des années 2000. Les travailleurs étrangers temporaires peu qualifiés avaient tendance à avoir des taux de transition plus élevés vers la résidence permanente que leurs homologues plus qualifiés, bien que l'écart se soit rétréci parmi ceux qui sont arrivés au début des années 2010.

Un tiers des étudiants étrangers qui sont arrivés à la fin des années 2000 et au début des années 2010 sont devenus résidents permanents dans les 10 années suivant leur arrivée au Canada. Le taux de transition a atteint 50 % chez les étudiants étrangers de deuxième cycle et 60 % chez ceux qui ont une expérience de travail au Canada.

Au cours des dernières années, de 40 % à 60 % des nouveaux immigrants économiques étaient d'anciens travailleurs étrangers temporaires ou d'anciens étudiants étrangers. En 2020, ce nombre a augmenté pour représenter 67 % des demandeurs principaux de la catégorie de l'immigration économique. La sélection croissante d'immigrants économiques parmi les travailleurs étrangers temporaires — la sélection en deux étapes — est un facteur important qui contribue à l'amélioration des résultats des nouveaux immigrants sur le marché du travail au cours des dernières années.

Le produit « [De la recherche aux connaissances : L'immigration comme source de main-d'œuvre](#) » est maintenant accessible dans le cadre de la série intitulée *Une série de présentations de Statistique Canada sur l'économie, l'environnement et la société* (**11-631-X**).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).